

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 novembre 2016

**Rapporteur :
Monsieur Jean-Marc
QUINIOU**

N° 18

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 17/11/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/11/2016 (accusé de réception du 16/11/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Cession de parcelles à la SCI 337
Moulin des Landes**

Afin de réaliser une extension de son bâtiment, situé dans la zone d'activités de Moulin des Landes, la SCI 337 sollicite auprès de la ville de Quimper l'acquisition d'une emprise d'environ 550 m² pour un prix estimé à 27 500 €.

La SCI 337, propriétaire des parcelles cadastrées section G 560 et 562 sollicite auprès de la ville de Quimper l'acquisition d'une emprise d'environ 550 m² sur les parcelles communales cadastrées section G 561 et 1044 pour réaliser une extension de son bâtiment.

Après consultation de la Direction Immobilière de l'Etat, un prix de 50 €/m² a été proposé à l'intéressé qui l'a accepté.

Les frais liés au transfert de propriété seront supportés par l'acquéreur.

Après avoir délibéré (48 suffrages exprimés dont 1 voix contre et 47 voix pour), le conseil municipal décide :

- 1- d'accepter la cession au prix de 50 €/m²,
- 2- d'autoriser la SCI 337 ou toute personne mandatée par elle à déposer un permis de construire dans le cadre d'une extension de son bâtiment,
- 3- d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.